

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2009

Sous la présidence de Madame Agnès KIEFFER, Maire

PARTICIPATION DES CONSEILLERS

Agnès KIEFFER, Maire, présente

François BERNET, Adjoint, présent

Mario HEGY, Adjoint, présent

**Corinne SIGRIST, Adjointe, absente,
procuration à BERNET François**

PETERSCHMITT Frank, présent

AMBIEHL André, présent

BINTZ Marie-Nella, présente

ANTOINE Vincent, présent

**BELLICAM Gervais, absent,
procuration à HEGY Mario**

HEGY Jérôme, présent

FINANCE Jean-Claude, absent, excusé

SCHNEIDER Doris, présente

AMBIEHL-VICHERY Astrid, présente

KUHN Christian, absent,

procuration à KIEFFER Agnès

TUGLER Laurent, présent

SECRETARIAT DE SEANCE

Martine REINHART, Secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2009	1
.....	
2. Finances communales – HELI SECOURS 68 – Super tombola 2009	1
.....	
3. Personnel communal – Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet	2
.....	
4. Projet de porcherie industrielle à Munchhouse – Contentieux Sàrl Kaibacker	2
.....	
5. Informations	3
.....	
6. Divers	4
.....	

1. Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2009

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Finances communales – HELI SECOURS 68 – Super Tombola 2009

Par courrier du 19 mars 2009, dont Monsieur Mario HEGY donne lecture, l'association HELI SECOURS 68 fait part de l'avancée des secours d'urgence dans le département et sollicite une nouvelle fois l'aide de la Commune sous forme de participation à sa Super Tombola.

Monsieur HEGY ne manque pas de souligner qu' HELI SECOURS 68 c'est vingt ans déjà (1989-2009) au service de la population et de la chaîne de secours grâce à une complémentarité transfrontalière exemplaire permettant d'utiliser les moyens existants, performants et très économiques, déjà en place.

Aux termes de cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Ø décide de renouveler son soutien à ce dispositif par l'acquisition de deux carnets de 50 billets (prix unitaire du billet : 2 €). La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours (chapitre 62, article 6232) ;

Ø autorise Madame le Maire à engager la dépense.

3. Personnel communal – Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet

Madame le Maire rappelle :

Une demande d'avis préalable concernant la suppression du poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet avait été transmise au Centre de Gestion à la suite de la mise à la retraite au 1^{er} juin 2008 de Madame Barbe SCHARF.

Cette demande a recueilli un avis favorable de la part du comité technique paritaire.

Madame le Maire propose par conséquent de supprimer ce poste.

VU la loi n° 83.634 du 13.7.1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84.53 du 26.1.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 7 et 34 ;

Attendu que le poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet (7.94h/semaine) n'est plus occupé et qu'il n'a plus de raison d'être inscrit au plan des effectifs ;

Vu l'avis du comité technique paritaire enregistré sous le n° S 2009.25 en date du 30 mars 2009 ;

Ceci exposé, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Ø décide de supprimer le poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet (7.94h/semaine) à compter du 1^{er} mai 2009 ;

Ø adopte le tableau des effectifs rectifié comme suit :

Grades	Horaire hebdomadaire	Horaire annuel	Taux d'emploi	Poste(s) pourvu(s)	Poste(s) non pourvus
Secrétaire de Mairie	35. 00	1592	100. 00 %	1	
Adjoint administratif	20. 00	910	57. 14 %	1	
A.T.S.E.M.	30. 54	1389	87. 26 %	1	
Adjoint technique	25. 00	1 137	71. 43 %	1	
Adjoint technique	22. 30	1014	63. 75 %	1	
Adjoint technique	16. 07	731	45. 92 %	1	
Adjoint technique	30. 89	1 405	88. 25 %	1	
Saisonnier(s) technique(s)	35. 00				4
Poste(s) occasionnel(s) d'agent recenseur	35. 00			2	

4. Projet de porcherie industrielle à Munchhouse – Contentieux Sàrl Kaibacker

Madame le Maire retrace brièvement l'historique du projet d'implantation d'un élevage industriel de porcs sur le territoire de la Commune de Munchhouse.

Elle rappelle que ce dossier a rencontré dès son origine, une forte opposition tant de la population à l'origine de la création d'une association contre le projet, que du collectif d'élus

des villages environnants et du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable), renforcée depuis par le soutien de parlementaires.

Elle expose ensuite la procédure administrative engagée et à venir en précisant que différents contentieux sont encore en cours, notamment auprès du Tribunal Administratif.

Compte-tenu des problèmes humains et techniques engendrés par l'envergure d'une telle activité, Madame le Maire appelle le Conseil Municipal, à renouveler son opposition de façon ferme et déterminée.

En conséquence, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Ø réitère son opposition à la réalisation d'une porcherie industrielle à Munchhouse par la société KAIBACKER ;
- Ø sollicite l'annulation de l'autorisation d'exploiter délivrée par arrêté préfectoral n° 2006-202-15 du 21 juillet 2006 par tout moyen contentieux (procédure en annulation, intervention, observations, référé, ...) devant les juridictions administratives, y compris en cause d'appel et de cassation si nécessaire ;
- Ø autorise Madame le Maire à ester en justice au nom de la Commune, par toute voie de droit mobilisable pour s'opposer directement ou indirectement à ce projet ;
- Ø autorise Madame le Maire à assurer l'exécution de la présente décision par tout moyen.

Monsieur Jérôme HEGY rejoint l'Assemblée à 20 heures 30.

5. Informations

Monsieur Frank PETERSCHMITT rejoint l'Assemblée à 20 heures 35.

5.1. EHPAD Les Molènes à Bantzenheim (68490)

La maison de retraite "Les Molènes" est un établissement privé à but non lucratif qui a ouvert ses portes le 2 mai 1994. Elle constitue depuis le 1er septembre 2003 un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Elle est le fruit de la collaboration des quatorze communes constituant les communautés de communes Essor du Rhin et Porte de France Rhin Sud, réunies en un syndicat mixte. L'établissement dispose sur 3 niveaux de 80 lits d'hébergement permanent, 1 lit d'hébergement temporaire et 7 places d'accueil de jour.

Dans le cadre d'une incontournable mise aux normes et pour une meilleure fonctionnalité de l'établissement, des travaux de rénovation et d'extension vont être entrepris dès octobre 2009 pour une livraison complète prévue au 1^{er} semestre 2012. Le coût global de ce projet d'aménagement incluant la création d'une unité de vie protégée pour l'accueil et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer ou apparenté s'élève à 3,9 millions d'euros.

5.2. Commission des travaux – Compte rendu de la réunion du 22 avril 2009

5.3. Commerce ambulant "Aux Saveurs de Tunis " – Passage mensuel à partir du 30 avril

5.4. Pavoisement des édifices publics

Vendredi 8 mai 2009 – 64^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Samedi 9 mai 2009 – Journée de l'Europe et anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950

Dimanche 10 mai 2009 – Fête de Jeanne d'Arc, Fête du patriotisme et Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage

- 5.5. Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Munchhouse et environs – Rapports annuels d'analyse de l'eau
Les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés sur les prélèvements réglementaires effectués au château d'eau de Munchhouse et à la station de pompage du Rheinfelderhof respectent les limites et les références de qualité requises.
- 5.6. Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS) – Projet de Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) – Compte rendu de la réunion technique d'information du 18 avril 2009
Elaboré sous l'autorité du Préfet, le projet du nouveau SDACR fixera pour les prochaines années, les modalités opérationnelles des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin. Il sera complété par un second volet visant à développer une culture de la sécurité civile, objectif de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004.
Avant d'être appliqué, il sera débattu au sein du Conseil Général du Haut-Rhin, puis soumis à approbation du conseil d'administration du SDIS.
- 5.7. Ecole maternelle – Evaluation en milieu de travail
A la demande de Madame Anne ESTEVES, la Commune de Rustenhart a signé une convention relative à la réalisation d'une prestation d'évaluation en milieu de travail avec le Pôle Emploi de Guebwiller. L'objectif de cette évaluation en situation réelle de travail est de permettre au bénéficiaire de vérifier ses compétences et capacités professionnelles pour exercer un emploi futur d'agent technique spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). L'intéressée sera présente à l'école maternelle pour la période du 11 au 22 mai 2009.
- 5.8. Dates à retenir
20 mai 2009 à 20h – Réunion d'information du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
16 mai 2009 à 8h 30 – Fleurissement communal estival
28 mai 2009 à 20h – Réunion du Conseil Municipal
- 5.9. Mairie – Mise en réseau informatique
La mise en réseau globale des ordinateurs de la Mairie a été réalisée dans la semaine du 6 au 9 avril 2009. Une installation soignée a rendu cette nouvelle organisation immédiatement opérationnelle.
- 5.10. Forum et assises "Vos libertés, votre sécurité : parlons-en ensemble" – Compte rendu de la réunion du 24 avril 2009 organisée par la Sous-Préfecture à Bollwiller (68540)

6. Divers

6.1. Tour de table

Messieurs Frank PETERSCHMITT et Jérôme HEGY font état de la détérioration du revêtement des chaussées au Rheinfelderhof et de la formation de nids-de-poule dans la traversée du village (routes départementales). Madame le Maire précise qu'une réunion est prévue le mardi 5 mai 2009 avec les responsables de l'Unité Routière d'Ensisheim pour les réfections à la charge du Département tandis que les autres seront prises en charge par les services techniques de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 30.

Conseillers	Procurations	Emargement
KIEFFER Agnès		
BERNET François		
HEGY Mario		
SIGRIST Corinne	BERNET François	
PETERSCHMITT Frank		
AMBIEHL André		
BINTZ Marie-Nella		
ANTOINE Vincent		
BELLICAM Gervais	HEGY Mario	
HEGY Jérôme		
FINANCE Jean-Claude	./.	./.
SCHNEIDER Doris		

AMBIEHL-VICHERY Astrid		
KUHN Christian	KIEFFER Agnès	
TUGLER Laurent		